

BACTAEX COLLECTIVITÉS

NETTOYANT DÉSINFECTANT SURODORANT



INFOS LOGISTIQUES

• Réf : ND310

Bidon 5 litres

Carton de 2

Code douane

3808 94 10

Transport ADR

Non soumis

Soumis

• DESCRIPTION

Nettoyant dégraissant désinfectant concentré, parfum eucalyptus rémanent, conçu pour le nettoyage et la désinfection des sols, surfaces et matériels en milieux sales et malodorants (locaux poubelles, vide-ordures, caves, containers, sanitaires...). Stoppe et empêche la formation des bactéries et des mauvaises odeurs.

+ Spécial odeurs fortes

+ Idéal local poubelles, vide-ordures, sanitaires

+ Contact alimentaire

* Selon l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

NORMES

BACTAEX COLLECTIVITÉS est conforme aux normes :

Bactéricides

- EN 1276, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 2,5% pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 13697 :2002, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 2.50% pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 13697, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 1,50% pour un temps de contact de 15 minutes.

Fongicides

- EN 1650, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 10% pour un temps de contact de 15 minutes.
- EN 13697, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 15% pour un temps de contact de 15 minutes.

Levuricides

- EN 1650, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 2.50% pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 13697, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 2.50% pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 13697, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 1.50% pour un temps de contact de 5 minutes.

Virucides

- EN 14476, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 5% pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 14476, en conditions de saleté, à 20°C, dilution à 5% pour un temps de contact de 1 minute.

• MODE D'EMPLOI

S'utilise dilué, au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C. Pour une action bactéricide et levuricide en désinfection de surfaces, utiliser le produit en dilution dans l'eau à 2,5% et respecter un temps de contact d'au moins 5 minutes. Pour une action fongicide, utiliser le produit en dilution dans l'eau à 15% et respecter un temps de contact d'au moins 15 minutes. Appliquer le produit sur la zone à traiter à l'aide d'une éponge, d'une serpillère, par pulvérisation ou par immersion des équipements et outils à traiter. Pour une efficacité biocide optimale, il est préconisé de réaliser une première étape de nettoyage avec un détergent classique, puis de réaliser le traitement biocide par la suite. Ce produit est compatible pour des dilutions en eaux dures (300ppm de CaCO₃). Dans le cadre d'un traitement de surfaces susceptibles d'entrer en contact de denrées alimentaires, un rinçage à l'eau claire est obligatoire.

S'utilise par pulvérisation et par trempage à raison de 2.5% et jusqu'à 15% pour une action fongicide. Brosser et rincer à l'eau potable. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

• CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : liquide fluide
- Couleur : vert
- Odeur : fraîcheur
- pH à l'état pur : 10
- Densité à 20°C : 1,036
- Solubilité : totale dans l'eau

• RECOMMANDATIONS

Lire attentivement la fiche technique et la fiche de données de sécurité disponibles sur www.aexalt.net et www.quickfds.com. Utiliser ce biocide avec précaution. Ce produit est corrosif, il provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux en cas de contact. Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection ainsi que des gants de protection pour la manipulation de ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ce produit est considéré comme étant toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement. En cas de déversement accidentel, recueillir le produit répandu avec un absorbant inerte. Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément aux réglementations en vigueur. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation du produit. Consulter le centre antipoison le plus proche. Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire. Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59.

TP2 - désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. TP4 - désinfectants de surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Respecter les précautions d'emploi et les consignes de sécurité. Lire l'étiquette avant utilisation.

Stockage : Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

ÉTIQUETAGE : ATTENTION, SGH02.

DANGEREUX

Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

PLUHO

4 avenue du Prieuré – Bât. 7
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
Tél. 01 60 17 02 80 – Fax. 01 60 17 02 81
contact@aexalt.net – www.aexalt.net

Produit à usage professionnel
Conçu et fabriqué en France